

Aux occupants de cette habitation
Concerne : assurance risques accident nucléaire

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous souhaitons en tout temps communiquer avec vous en toute transparence, a fortiori lorsqu'il s'agit d'une thématique délicate comme l'énergie nucléaire. Votre confiance et votre sécurité nous importent beaucoup.

60% de notre électricité est produite dans les centrales nucléaires de Tihange et de Doel. Malgré d'importants systèmes de sécurité et des consignes très strictes, nous ne pouvons exclure l'éventualité d'un accident dans une de ces installations nucléaires.

Un accident grave dans une installation nucléaire peut provoquer un nuage radioactif. Dans ce cas, une grande partie du territoire belge devrait être évacuée. La carte ci-dessous indique la façon dont la contamination radioactive pourrait se disperser au-dessus de la Belgique.

Soyez cependant rassuré(e) : si votre habitation est contaminée et déclarée irrémédiablement inhabitable suite à un accident nucléaire, nous vous fournirons quelques euros en guise de dédommagement !

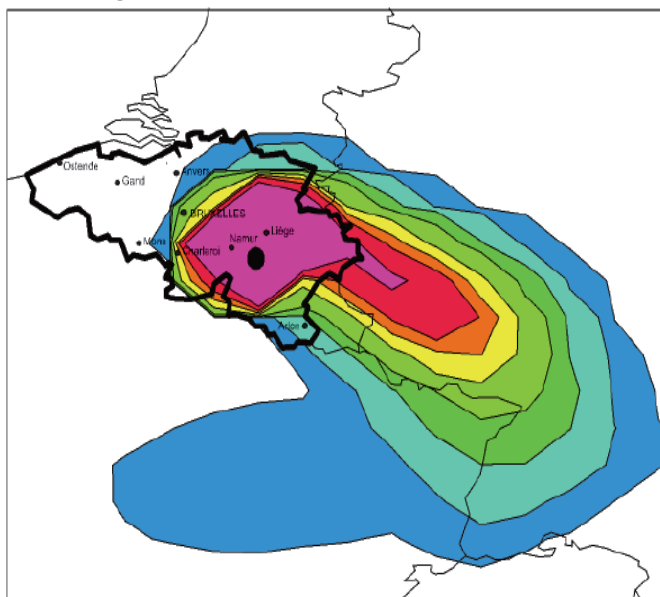
Tout automobiliste doit obligatoirement être couvert contre les dommages occasionnés à des tiers. Cela vaut également pour les entreprises qui produisent du courant à partir de l'énergie éolienne. Grâce à un traitement de faveur du gouvernement belge, notre entreprise ne doit pas s'assurer contre les risques d'un grave accident nucléaire. Cette confiance aveugle nous permet de faire de plantureux bénéfices et de maintenir notre position dominante sur le marché.

Vous souhaitez savoir si votre habitation se trouve dans une zone à risque ?
Consultez notre site www.no-nukes-no-sorry.be

Nous espérons de tout cœur que vous maintiendrez votre confiance dans notre entreprise.

Salutations distinguées.

Real deposition tiha 19950429 172758 Max= 34876



Dissémination hypothétique de la contamination radioactive après un accident nucléaire à Tihange.

Etabli sur base de données météorologiques réelles mesurées le 29/04/1995.

Les régions en rouge et en rose deviendraient irrémédiablement inhabitables.

Source: Institut Météorologique, Université des Sciences Naturelles à Vienne (BOKU)



Envoyez vos questions à info@no-nukes-no-sorry.be ou par courrier à BP 10001 Schaerbeek Ste-Marie.